

L'association *Enfance Majuscule*, fondée par le journaliste Alexis Danan en 1936, a développé, sous l'impulsion de Simone Chalon, qui en fut la présidente pendant quarante ans, son action pour la défense des droits de l'enfant dans une optique de dépistage, de prévention et d'information.



Les actions d'Enfance Majuscule

- **Un lieu d'écoute** : une équipe de professionnels reçoit en entretien toute personne, enfant ou adulte, ayant été confrontée à une situation de maltraitance.
- **Un accompagnement juridique** : après avoir reçu et vérifié les informations, Enfance Majuscule suit les dossiers, sans se substituer aux services sociaux ou à la justice, mais toujours en lien avec les autorités compétentes.
- **Des actions d'information**, de formation et de prévention à destination du grand public et des professionnels (étudiants, enseignants, travailleurs sociaux, personnels médicaux), ainsi que des parents, pour un soutien à la parentalité.
- **La revue *Enfance Majuscule***, publication de référence créée en 1991, est destinée à informer tout adulte souhaitant aborder l'enfance avec un regard bienveillant.
- **Les « petits livres »** permettent à l'adulte lecteur de faciliter la parole de l'enfant face à des problématiques qui peuvent le faire souffrir.
- **Le prix Média** récompense les programmes diffusés sur les chaînes françaises qui permettent de faire avancer les droits de l'enfant : <http://enfance-majuscule.fr/laureats-2021-du-prix-media-enfance-majuscule/>



ENFANCE
majuscule



- **Le site Internet** propose des dossiers thématiques au plus près de l'actualité.
- Enfance Majuscule se porte partie civile aux côtés des victimes afin de dénoncer les carences et les dysfonctionnements de notre système de protection de l'enfance, et de permettre à la parole des enfants d'être entendue.

Enfance Majuscule

2 rue des Longs Prés
92100 Boulogne-Billancourt
06 38 10 54 23 - contact@enfance-majuscule.fr
<http://www.enfance-majuscule.fr/>